L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 FEVRIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 15 FEVRIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 0
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Maison des Encantenes.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Les magasins Nos 19 et 21 rue Bourbon, entre Canal et Dauphine.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Un cottage à double corps de logis, rue des Arts; un cottage et cinq lots de terre, rue Claiborne; une vieille bâtisse Avenue Washington.

PAR STEPHEN J. DERBES.—La briqueterie Roy, située dans la paroisse St Bernard, avec tous les appareils, annexes, etc.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Un lot de terre, avec bâtisse et améliorations, dans le Premier district.

PAR LE SHÉRIF.—Propriétés de valeur rue St Joseph, entre St Charles et Carondelet. Lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans les Premier, Deuxième et Troisième districts

PAR E. CURTIS.—Au No 187 rue du Canal, près Bourgogne.—Un lot de meubles et articles de fantaisies.

PAR J. V. GOURDAIN.—Premier district.—Maison double, No 70 rue Miro, entre les rues Commune et Gravier. Vente sans limite, de deux lots de terre avec améliorations, dans le Second district, Nos 215 et 217 Promenade Carondelet, formant l'encoignure Johnson, faisant face au Canal Carondelet, (Vieux Bassin).

La dernière séance (25 janvier) du Reichstag allemand.

On ne l'attendait plus à Berlin ; il arrivait. Conséquemment il devait prendre la parole, dire de sa bouche que la loi contre les socialistes avec toutes ses armes étaient nécessaire, renvoyer les députés à leurs électeurs avec le mot d'ordre et le viatique que les gouvernementaux espéraient. Il n'a pas parlé. Il n'a même pas paru au Reichstag.

Ces mouvements contraires du chancelier de l'empire révèlent tout autre chose que son incertitude sur la conduite à tenir. Si difficile qu'elle fût, M. de Bismarck se croyait bien de force à résoudre la difficulté de haute lutte. Il avait bien certainement la ferme intention d'éprouver si les nationaux-libéraux garderaient devant lui cette "réchine d'acier" qu'ils se vantaient de ne pas plier aux objurgations de M. Herrfurth, on s'ils ne seraient, une fois de plus, en face de lui que des roseaux peints en fer. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, en poussant le cri de guerre à la démocratie socialiste internationale, l'invitée à l'étranger, avait déjà fait connaître le thème du discours bismarckien. Et M. de Bismarck est resté chez lui. Un autre a parlé, Guillaume II en personne, et son discours n'a été ni un défi électoral ni un réquisitoire.

La chose est claire : le chancelier s'est tu à la demande de l'empereur. Le vieil homme d'Etat voulait frapper un grand coup. Le jeune souverain s'est réservé en diplomate. M. de Bismarck voulait mettre en demeure, nus et les autres, paraphraser le mot de l'Evangile : "Qui n'est pas avec moi est contre moi." Guillaume II n'a pas voulu rompre la coalition sur laquelle s'appuie la politique impériale.

La nouvelle loi antisocialiste pouvait tomber ; l'ancienne existe encore pour plusieurs mois encore ; il n'y a pas péril en la demeure, et le *cartel* se représente devant les électeurs sans que ses éléments divers aient pris irrévocablement parti. Cela suffit.

Voilà, à n'en pas douter, l'explication de ce qui s'est passé dans la coulisse, non du Parlement, mais de la chancellerie et du palais impérial. "On peut bien admettre que dans les sphères gouvernementales aussi il y a eu deux courants opposés qui n'ont pu se réunir dans un même lit." Cette image empêtre est assez transparente.

Le très gouvernementale *Gazette* regrette que "la parole libératrice et propre à éclaircir la situation ne se soit pas fait entendre" ni dans l'enceinte du Reichstag, ni dans le discours impérial du dernier, et que les membres du Parlement soient renvoyés devant le corps électoral en pleine ignorance des intentions réelles du gouvernement sur cette terrible question de la loi socialiste. Il semble que c'est justement ce que l'autorité gouvernementale souveraine a voulu.

Le vote final qui a rejeté la loi a donné une fidèle image du désarroi dans lequel le silence du chancelier a plongé la majorité. Les libéraux qui ont voté contre le sont joints à ceux du centre catholique, des progressistes et des socialistes pour démolir l'œuvre de la commission. Ceux-ci votaient contre la loi parce qu'elle est une loi d'exception ; ceux-là, les conservateurs allemands, parce qu'ils ne la jugeaient pas assez sévère, après que la coalition des nationaux-libéraux et des opposants l'avaient épointée en refusant au gouvernement le droit d'expulsion.

Au milieu de cet imbroglio, avant le vote, a éclaté un discours dont l'effet a trahi même la surprise que causait l'absence du chancelier. Un conservateur renforcé, le prince Schœnaich-Carolath, se séparant nettement de son parti a déclaré voter contre le pouvoir discrétionnaire d'expulsion réclamé par le gouvernement. Il a expliqué son vote par les considérations les plus amères contre le système policier, le caractère d'arbitraire où s'précipitent qui marque de plus en plus la politique dirigeante et il en a tiré une morale qui a produit la plus profonde sensation.

Le système actuel en tout ou moins ses exécuteurs et ses instruments indispensent le même peuple par des paroles odieuses et, d'autre part, se rendent coupable de non moins odieuses ingérences contre les personnalités les plus haut placées. Le prince Carolath en donne deux exemples topiques, dont l'un est la scandaleuse impunité laissée à un pamphlet contre l'impératrice Frédéric.

Bien qu'absolument antisocialiste, l'orateur se déclare convaincu de l'inutilité des mesures d'exception, non moins que de leur caractère vexatoire et blessant, qui peut viser tout le monde. Le prince termine en constatant que la démocratie socialiste serôle beaucoup d'défaillances dans ses rangs.

"De discours instructifs, cette doctrine qui se révèle si différente de la théorie politique en crédit depuis vingt ans nette, de la manifestation isolée d'un Degrasis politique teinté d'Evangile ou d'un tempérament isolé de conservateur démocratisé à la Randolph Churchill ? Ou est-ce la première manifestation d'un courant nouveau de la réaction politique et parlementaire à laquelle appartient le prince Carolath ? Et enfin, est-il absolument chimérique de croire que ces idées, aujourd'hui purement théoriques, seront peut-être les idées de gouvernement dans un avenir qu'il est déjà permis de discerner ?

Dans ses discours de congé aux membres du Reichstag, l'empereur n'a pas dit un mot de la loi contre les socialistes. "On va pouvoir, a-t-il dit, poursuivre l'œuvre d'édification en vue de faire naître parmi les classes laborieuses la conviction que nous sommes pénétrés de bon vouloir pour leurs intérêts légitimes et que l'amélioration de leur sort ne pourra se manifester que par des moyens pacifiques et légaux." Cette déclaration est la plus importante du discours impérial, qui se tient dans le ton le plus modéré et ne fait aucune allusion, même lointaine, à des mesures de rigueur.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er février 1890.

SOMMAIRE.

I.—La lutte entre Turenne et Condé (1654-1657), par M. le duc d'Aumale.
II.—Eros et Psyché, troisième partie, par M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française.
III.—Une Femme de bien, par M. Maxime Du Camp, de l'Académie française.
IV.—Chante-pleure, dernière partie, par M. Emile Pouvillon.
V.—La Société dans les prisons de Paris pendant la terreur, par M. Victor Du Bled.
VI.—Fredaine, par M. Edmond Haraucourt.
VII.—Le Voyage du capitaine Binger dans la boucle du Niger, par M. G. Valbert.
VIII.—Revue Musicale.—M. Edward Grieg, par M. Camille Bellaigue.
IX.—Revue Littéraire.—La Fête de J.-J. Rousseau, par M. F. Brunetière.
X.—Revue Dramatique.—Théâtre-Français, *Margot*, de M. Henri Meilhac.
XI.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.
XII.—Le mouvement financier de la quinzaine
XIII.—Bulletin Bibliographique.

Le nom et les propriétés du "Acid Iron Earth" ne tarderont pas à être très connus car c'est un remède souverain pour les coupures, les brûlures, les ulcères et toutes les plaies dont on vient difficilement à bout. Jamais n'a-t-il manqué de donner entière satisfaction.

Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsepareille d'Ayer. Guérison assurée.

LOUISIANE.

Le Récoil, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 8 février :

Presque tous les clos, de St-Martinville à Pont Breaux, sont nettoyés et labourés.

—Les chicots de canne de M. L. Duchamp n'ont pas perdu leur temps pour s'aligner sur le rang. La levée est belle et drue.

—L'habitation St-John présente à l'heure qu'il est, un très riant aspect. La température, très douce, a fait sortir de terre le plant d'automne et les chicots. Les cannes s'alignent vigoureuses sur le rang ; leur levée est déjà régulière et belle.

—Les cannes des planteurs du Coteau sont sorties de terre, le plant est excellent ; les labours sont très avancés. On continue à avoir besoin de pluie.

—Les chicots sur les terres cultivées par M. Ernest Morvan, sur la rive Est du bayou, sont tous levés et promettent une fort jolie récolte. Nous avons cru nous apercevoir qu'on les avait déjà travaillés.

—Si les autres usines à huile ont à se plaindre, cette année, celle de St-Martinville n'est certainement pas dans ce cas, et son heureux propriétaire fera encore un pas de plus vers la prospérité. Il paraît que l'usine de M. F. Rousseau a encore plus de cinq grands mois à travailler assidument.

—Le projet de l'installation d'une usine à sucre sur le terrain offert par le docteur R. Martin, est très sérieux. Plusieurs personnes sont prêtes à souscrire, et, dans l'espérance de voir se monter l'usine, se sont procuré du plant de canne. Nous croyons qu'une usine à sucre, installée à Pont Breaux, ferait merveille, mais nous engageons nos concitoyens de paroisse, s'ils doivent mettre à exécution leur projet, à attendre qu'ils aient assez d'argent pour monter un vacuum pan et des turbines. Nous sommes prêts à leur démontrer que nous parlons ici dans leur intérêt.

—Sur l'habitation Rousseau, située sur la rive est du bayou, longée par MM. E. Robichaux et Leday, il s'est élevé un véritable village. Nous avons compté 10 maisons de travailleurs, la maison des patrons, des écuries, des hangards, spécialement celui où l'on installe la pompe à riz et le thresher. Tout y respire une prospérité naissante. Nous nous sommes promis de visiter l'habitation quand les travaux de la récolte de riz, qui vont déjà commencés, battront leur plein.

—Le bayou Tèche est, en ce moment, très bas; les habitants du Pont Breaux font circuler, présentement, une pétition dans laquelle il est demandé, à qui de droit, de faire exécuter les travaux nécessaires pour que le Tèche devienne navigable en toute saison. Saint Martinville devrait ouvrir une pétition semblable et appuyer ainsi ses amis du Pont, et c'est absolument son intérêt. Le peu de tirant d'eau du bayou, en immobilisant les bateaux, détourne de ses dépôts une partie du fret de cette région.

L'Union, Pont Breaux, paroisse St. Martin, du 8 février :

Les eaux du bayou Tèche mentent lentement et ont permis au Steamer *Danton* d'effectuer un voyage de Pont-Breaux à St. Martinville. Nous mentionnons ce voyage, comme un fait extraordinaire, le cas se présentant si rarement.

On voit, en effet, qu'on est loin des dix mois de navigation que nos trop renseignés ingénieurs osent avancer que nous avons. Notre pilote, M. Clément Domengeaux, nous assure que c'est le troisième voyage que le steamer *Danton* fait depuis le commencement de la saison. Mercredi, le *Danton* s'est rendu, pour la première fois de cette année, à Arnaudville ; il est revenu chargé d'environ 1500 sacs de graines de coton.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 8 février :

Mardi dernier, il y a eu, dans notre salle publique, un meeting de nos principaux citoyens, au vue d'organiser une Société de Français, qui s'élève le long du Mississippi, n'est plus qu'à quelques pieds du courant. La levée qui la protégeait, a été emportée; les eaux, en venant battre contre les remblais, les entament chaque jour. La moindre accident peut faire s'affaisser tout le morceau de terre.

L'Eglise St-Francois est la plus ancienne de la Louisiane, et, à l'exception de St-Augustin, en Floride, la plus vieille des Etats-Unis. Il y a là des archives qui renferment les actes de naissance, de mariage, de décès, qui datent de la moitié du dix-septième siècle ; on voit, autour de l'édifice, les tombes d'hommes qui ont fait la Pointe Coupée ce qu'elle est aujourd'hui.

Ce qui reste de la congrégation, est trop pauvre pour pouvoir entreprendre les travaux de restauration de la levée et de protection de ce terrain sacré. Qui sait si, avant quelques mois l'église St-Francis ne sera pas engloutie dans le fleuve !

—On nous écrit, de Bayou Poydras :

"La sécheresse continue toujours, au détriment des bucherons qui ne peuvent faire flotter leurs troncs d'arbres dans le bayou. Les différentes Compagnies ont perdu aussi des milliers de troncs, qui étaient prêts à descendre le courant.

"Nos fermiers nettoient leurs champs et labourent le plus vite possible. On commencera, dans le courant de la semaine prochaine, à semer le maïs."

Le Review, Markesville, paroisse Avoyelles, du 8 février :

Nous avons vu la plus forte balle de coton qui ait jamais été faite ici ; elle est l'œuvre de M. Jules E. Didier, de Egg Bend ; elle pèse neuf cent dix livres.

C'était la dernière balle de la saison ; elle a été pressée au moulin de M. Didier.

—M. Alf. Mayer a des pommes de terre déjà aussi grosses que des œufs de poule. Nous avons réellement un climat tropical.

—Le Bayou des Glaises monte toujours. Le steamer *Minnie* peut maintenant venir jusqu'ici.

—On a presque fini le labour pour ensemencer le maïs.

M. Jos. Dufour a du maïs qui a plus de six pouces de haut.

Le Voice, Arabi Post Office, paroisse St. Bernard, du 8 février :

Nos Solons de paroisse se sont réunis, lundi dernier, et ont nommé tous les fonctionnaires de second ordre. La plus importante des mesures qu'ils aient prise, a été la réélection de nos syndics de chemins. Elle arrive à propos, au moment où le fleuve a haussé d'une façon alarmante.

Nous devons, avant tout, les en complimenter et prier nos syndics, munis, désormais, de pleins pouvoirs, de s'occuper immédiatement de nos levées, qui paraissent faiblir et laissent suinter l'eau en bien des endroits. Il faut absolument les consolider.

La Sentinelle, Rayne, paroisse Acadie, du 8 février :

—On nous écrit, d'Evangeline :

"MM. John Day, venus, récemment, de l'Iowa, et Linn Timble, qui réside à six milles d'ici, ont acheté, au capitaine Davis, le steamboat *Ida*, et vont, désormais, faire le trafic sur le bayou, entre Millerville et Mermentau."

—M. Orlando Winslow, de l'Indiana, est arrivé à Jennings, avec un chargement de bestiaux, de grain et autre matériel. Il va se fixer tout près de la propriété de son frère James.

—La famille Moore, venue de La-Salle, Illinois, s'est fixée à deux milles d'ici, sur la propriété Wm Bundick, qu'elle améliora.

—M. Nathan Hunt vient de greffer une variété de pêches et autres fruits de première qualité—en tout 500 arbres.

M. Hunt compte faire deux récoltes de pommes de terre, en dépit des caprices du temps. Il a planté sa seconde récolte en août. Malgré la sécheresse, sa récolte d'automne a été triple de celle de printemps.

—S'il pleut, si les prairies sont un peu inondées, cette année, nous aurons une immense récolte de riz.

—On nous écrit :

Il a paru, dans votre numéro du 25, une estimation de la récolte de riz de la paroisse Acadie; elle est trop faible, à fait ridicule. Vous avez protesté, depuis, mais on ne saurait trop revenir sur ce sujet. Nous habitons Church Point, et nous passons pour être la région cotonnière de la paroisse. Nous ne pouvons pourtant pas laisser dire que la récolte de riz d'Acadie n'est que de 9700 barils. Je puis vous affirmer que M. J. W. Jenkins, de Prud'homme City, en a expédié, jusqu'à date, 8000 barils. MM. Chachère, F. Savoy, J. Baronne et les frères Schnerb en ont expédié au moins autant, soit 16,000 barils.

M. Dennis Miller, de Mammouth, en a expédié la même quantité. J'ajoute ce qui est parti de Rayne, de Crowley, de Mermentau et d'autres localités, sans compter ce qui a été envoyé d'Acadie à Opelousas. Vous voyez que nous sommes bien loin des 9,700 barils accusés par le commissaire d'agriculture de l'Etat.

On affirme, chiffres en main, que les expéditions de Jennings, Opelousas, Grand Côteau et autres points, ne s'élèvent pas à moins de 50,000 barils.

Le Times, Houma, paroisse Terrebonne, du 8 février :

Si nos fermiers et nos planteurs ne réussissent pas dans leur récolte, cette année, ce sera bien leur faute. Ils ont eu une saison extraordinairement favorable.

Pour donner l'appetit, pour activer l'appareil digestif, la Salsepareille d'Ayer est sans rivale.

A PARIS.—LE NOUVEAU TRAMWAY DE L'ETOILE A SAINT-GERMAIN.—DISPARITION D'UN PATÉ DE MAISONS DE L'ANCIENNE VILLE.—DÉCLARÉS D'UTILITÉ PUBLIQUE.—Les administrateurs, les ingénieurs, ayant à leur tête M. Franck, se sont rendus à Saint Germain, par le premier "tram" circulant sur cette ligne. Ce train, formé de deux wagons de voyageurs et un fourgon de marchandises, était remorqué par une machine sans feu; il a parcouru la ligne pour la réception de la voie. On n'attend plus que l'autorisation de marcher. Le service devait commencer dans la première quinzaine de février courant. On mettra de une heure à une heure dix minutes pour aller de la place de l'Etoile à Saint-Germain.

Encore tout un pâté de maisons du vieux Paris qui va disparaître pour l'ouverture de la section de la rue de Vouillé, comprise entre la rue Lecourbe et la quai de Javel, au XVe arrondissement.

Les immeubles à démolir sont au nombre de cinquante. Ces démolitions seront commencées vers le milieu du mois de mars prochain.

Sont déclarés d'utilité publique : 1. La création d'une nouvelle mairie dans le dix huitième arrondissement, sur l'emplacement compris entre la rue Ordener, la rue du Mont Cenis, la rue Hermel et une voie à ouvrir entre les deux dernières de ces rues ; 2. L'ouverture, entre la rue du Mont Cenis et la rue Hermel, d'une voie d'isolement le long de la nouvelle mairie, avec une largeur de 12 mètres et des pans coupés de 3 mètres chacun, aux deux extrémités, du côté de l'édifice communal.

ESPAGNE.—LE RÉTABLISSEMENT DU JEUNE ROI ; UN TE DEUM.—L'ÉTAT DES FINANCES.—Un *Te Deum* solennel a été chanté, à Madrid, à l'église de San-Francisco-el-Grande, pour remercier Dieu du rétablissement du jeune roi. Toutes les classes de la société se sont franchement associées à cette cérémonie, et—dit la *Liberté*—celui qui, dans le quartier populaire où est situé la temple placé sous l'invocation de saint Francois, eût poussé le cri de: "Vive la République !", eût été violemment rappelé à l'ordre. Bien que l'Espagne soit un pays essentiellement catholique, les manifestations officiellement religieuses y sont très rares. Habituellement, c'est avec un caractère privé, à la basilique d'Atocha, que, lors du pèlerinage hebdomadaire de la famille royale, on chante, dans les occasions de cette nature, les solennelles actions de grâces qui servent d'épanchement à la reconnaissance envers Dieu. Le Sénat et la Chambre n'ont pas siégé, afin d'assister en corps à cet acte de foi.

Le ministre des finances s'est concerté avec ses collègues sur les réductions à opérer dans le budget de 1890-91.

Les résultats définitifs du budget 1888-1889 donnent 122 millions de déficit, malgré une augmentation sensible des recettes. Le déficit de l'exercice courant sera au moins de 90 millions. La dette flottante s'élève à 915 millions, non compris les 114 millions d'avances faites par la Banque d'Espagne, en comptes courants [illegible] et les 33 millions d'avances [illegible] par la Compagnie fermière des tabacs.

GUILLAUME II ET LES REVENDICATIONS DES CLASSES OUVRIÈRES. — Nous lisons dans la *Liberté* :

"Cédant à l'entraînement de la jeunesse et peut-être même à un bon et louable sentiment de commisération, Guillaume II est très porté à favoriser les revendications des classes ouvrières : il lui serait doux de se faire acclamer par les masses aux frais des actionnaires des Compagnies houillères. M. de Bismarck, de son côté, voit les choses en homme d'Etat, et s'il est prêt à faire bon marché des bénéfices des charbonnage pour avoir la paix avec les ouvriers, il ne se sache pas que la hausse des salaires des mineurs produira immédiatement une hausse analogue dans tous les corps d'état et, par suite, un renchérissement du prix de revient qui mettra fin à la prospérité illusoire et factice de l'Allemagne. L'industrie allemande n'a pas de spécialité qui lui soit propre, elle ne se distingue pas non plus par la qualité de ses produits, elle n'a pour elle que le bon marché dû au bas prix de la main-d'œuvre. Le jour où ce coefficient lui fera défaut, elle n'aura plus sa raison d'être. On voit que le chancelier a plus d'un motif d'être perplexe, car le jour où la détresse économique s'étendra sur l'empire, les Etats confédérés seront amenés à en chercher la cause et la trouveront peut-être dans la centralisation impériale."

LE SECRET DU VOTE EN FRANCE.—M. Boissy-d'Anglas a présenté à la Chambre le projet de loi suivant :

Article premier.—Aucun bulletin de vote ne sera reçu ni compté dans le scrutin public, s'il n'est enfermé dans une enveloppe d'un type uniforme qui reste non cachetée.

Art. 2.—L'administration fera fabriquer des enveloppes offrant par leurs dimensions, forme, épaisseur et couleur, toutes garanties d'uniformité à la vue comme au toucher.

Art. 3.—Chaque électeur recevra gratuitement deux de ces enveloppes, en même temps que sa carte.

Art. 4.—Il en sera mis en vente au plus bas prix possible pendant la période électorale dans tous les bureaux de poste, débits de tabac et de papier timbré, etc.

Art. 5.—Les frais d'enveloppes seront assimilés aux frais de cartes électorales.

M. Boissy-d'Anglas, par un article spécial, punit les "accapareurs d'enveloppes" (une industrie nouvelle) de six jours à trois mois de prison et de 25 à 500 francs d'amende.

UN BON COIN.—Si l'on veut vivre vieux, il faut aller en France et habiter un joli petit village du département de la Côte-d'Or, canton de Fontaine-Française.

Chaume—tel est le nom de cet endroit béni—compte cent trente-sept habitants, sur lesquels dix-huit personnes de soixante-dix à quatre-vingt-sept ans, ayant ensemble treize cent quatre-vingt-cinq ans.

Deux frères ont, à eux deux, cent soixante-dix ans; deux sœurs et le frère comptent ensemble deux cent vingt-deux ans, et une femme compte, dit-on, à elle seule, le chiffre colossal de cent cinquante-cinq ans.

ALLEMAGNE ET RUSSIE.—UN ARTICLE VIOLENT DE L'ORGANE DU GÉNÉRAL WALDERSEE.—La *Gazette de la Croix*, organe du général Waldersee, publie un article violent contre la Russie, qui ose entreprendre la russification des provinces baltiques.

C'est, dit la feuille prussienne, une nouvelle invasion des barbares, pire que toutes les autres, qui désole les provinces revenues autrefois par les Allemands.

La *Gazette* demande si l'une des plus vieilles colonies allemandes sera détruite sans que personne vienne à son secours ?

BELGIQUE.—LE CHATEAU DE LAEKEN.—Après expertise, les compagnies qui avaient assuré le mobilier du château royal de Laeken contre les risques d'incendie, ont versé une somme de 2 millions 500,000 fr. à la trésorerie de la liste civile.

LE PAPE ET LA PERSE.—Le Pape, voulant témoigner au shah de Perse la reconnaissance qu'il éprouve pour la protection accordée aux catholiques, lui a fait remettre, par l'entremise du gouvernement français, les insignes de grand croix de l'ordre de Pie IX.

DURAYNAUD.—Décédée, hier vendredi, 14 février 1890, à 8½ heures P. M., à l'âge de 38 ans, Dame VIRGINIE MADELEINE DURAYNAUD née Beyer. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière résidence, 275½ rue Orléans, gare Roman.

FAVRES.—Décédé hier après-midi, à 4 heures, L. EDMOND FAVRES, âgé de 46 ans, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Favrès et Botsblanc sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de sa sœur, Mme Vve H. Botsblanc, No 302 rue Hôpital, près Roman.

ABADIE.—Décédé hier matin, à 5 heures, à l'âge de 26 ans, JOSEPH ABADIE, fils de Jean Abadie et de Flodine Tassier. Les amis et connaissances des familles Abadie, Winand et Goubler sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 15 février, à 3 heur a P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Toulouse, entre St-Philippe et Urs[illegible]

De la part de sa veuve, de son père et de sa mère.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, hier matin, à l'âge de 26 ans, le Sociétaire JOSEPH ABADIE, natif de la Nouvelle Orléans. Messieurs les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de Février, sont priés d'assister à ses funérailles aujourd'hui, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 193 rue Toulouse, entre St-Philippe et Ursulines.

Par ordre du Président,
JOS. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 15 fév—1f

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porte, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
H. W. CRANE.
Oakville, comté Napa, Californie,
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
FR. FORGET.
21mars— 150 rue Royale, près St-Pierre.

A vendre,

Le bail du marché Keller, pour un an à partir du 24 de ce mois au 24 février 1891. Le premier mois payable comptant, la balance en (11) onze billets de montants égaux.

Les enchères ou propositions seront reçues jusqu'au 20 de ce mois. S'adresser aux locaux au bureau de J. B. Keller, coin des rues St-André et Howard. 15 fév—5f

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,

Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et le cure de toutes les maladies des

Organes Génito-Urinaires,

Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. "Dr Perez's Female Regulating Pills," ou le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.

"Consultations gratuites."

18 déc—1 an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des paroisses françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnements : $2 00 par an.

BUREAUX : 15 RUE DU CLUB DE LA RE MODATE PENDANT.
Bureau : 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des Etats-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit:

[New-York, le 1er Août 1886.
122 E. 27th st.

Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.,

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants:

Ma carrière au collége, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servit à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,

Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes ; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et tous, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

Compagnie du chemin de fer d'Orléans. Nlle Orléans, 11 février 1890.—A l'élection annuelle tenue le 3 du courant, les personnes suivantes ont été désignées pour composer la Direction pendant l'année 1890:

H. LARQUIÉ, S. HERNSHEIM,
B. BROUBAY, F. LIMONGI,
G. ESMARD, R. VIOSCA,
P. ADER.

A une assemblée régulière du Conseil de Direction, tenue le 10 février 1890, M. H. LARQUIÉ a été réélu à l'unanimité Président et M. P. COUGOT Secrétaire de la Compagnie.

P. COUGOT
12fév—5f Secrétaire.

COMMENT !

Nous avons vous pas le remède qui guérit la teigne, composé par J. Grisanard, de fermes que des substances végétales indigènes. Il met toyle le cuir chevelu embellit les cheveux et les empêche de tomber

C'est un excellent tonique et un parfait préventif contre la calvitie.

$1.00 seulement le flacon. En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins de variétés de la ville.

Dépôt, 196 1/2 rue du Canal,
9 fév—1m.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction soignée pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont relativement un volouté et une pureté de sons remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Pharmacie Centrale
COIN BARONNE ET GIROD.
Produits Chimiques, Médecines, Articles de Toilette de première classe.

On parle anglais, français, allemand et espagnol.
Gérant, SYDNEY ROBERT.
Office du Dr J. E. FAVRE—Consultations, 8 à 10 A. M. 4 à 5 P. M.
8 fév—1m

Gazoline, Gazoline.

Nous offrons notre meilleure qualité au plus bas prix. Aussi notre SAFETY OIL, parfaitement pure ainsi que le GRAND OIL HEATER.

Septoline and Safety Oil Company,
19 janv- 3oem 15 rue Dauphine.

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald Co., Limited,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs
Pianos Américains.
Steinway,
Sohmer,
Knabe,
Behr,
Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,
NOUVELLE-ORLEANS.
1er 4-20—1an

C. LAZARD & Cie
ES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

Changement de local ! Changement de local !

ELKIN & CIE.,
VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU
No 98 DE LA RUE DU CANAL
Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,
Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.
TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL,
TAPIS DE BRUXELLES.
Le tout ayant des bordures qui se marient avec.
Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.
25 oct—1 an

PHARMACIE AMERICAINE,
ANGLE BASSIN ET CANAL.

Cette Pharmacie, travaillant dans des conditions exceptionnelles d'économie, achetant ses produits de premières mains et en grande quantité fait participer le public à ces avantages en leur offrant tant ses marchandises que les formules à des réductions considérables sur les prix usités.

Spécialités de la Maison.

ELIXIR AU MAGNITA.—Cet élixir, préparé au suc indien, est hautement recommandé contre les Rhumes, la Grippe, les Catarrhes les Bronchites, la Coqueluche, les Irritations de la poitrine. Très agréable au goût, d'une administration facile aux enfants. Prix du flacon, 50 cents. Seul dépôt: Pharmacie Américaine, 225 Canal, angle Bassin.

VIN DE QUINQUINA.—Ce vin, préparé avec soins, est administré avec avantage aux convalescents, aux dyspeptiques, aux anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin d'un tonique. Une cuillerée 3 fois par jour fortifie le système et protège contre la Grippe. Prix, grand bouteille, 50 cents.

Huile de Foie de Morue de Norvège
véritable, 1re portée, le flacon..... 50 cts
Sirop aux Hippophosphites, le flacon..... $1 00
Huile de Foie de Morue au Phosphate de chaux..... 75 cts
Sirop de Salsepareille iodé, le flacon 75 cts
Sirop de Goudron et de Cerise, le flacon..... 40 cts

Spécialités Françaises.

1000 flacons Elixir Bucco.
1000 flacons Quina Laroche, simple et ferrugineux.
1000 flacons Antiglaireux.
1000 flacons Sirop Delabarre.
Pilules Dehaut, Cigarettes Espic, Vin de Mollier, etc., etc.

Le tout offert à des prix très réduits.

Bandages Herniaires en caoutchouc vulcanisé de la célèbre Maison Seeley, de Philadelphie. Aussi Bandages Français importés, en flanelle et peau de chevreau à prix réduits.

Eponges.—Grand choix pour la toilette et les usages domestiques, à prix très réduits.

Parfumerie.—Savonnettes fines importées, à prix très réduits.